

Municipalité de



Sainte-Thècle

Rapport annuel sur la situation financière de la
Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2012

RECETTES

TAXES MUNICIPALES	1 950 749
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	95 290
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	584 954
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier	828 145
TOTAL DES RECETTES:	<u>3 459 138</u>

DÉPENSES

Administration générale	513 551
Sécurité publique	330 993
Transport	894 513
Hygiène du milieu	683 381
Santé et bien-être	27 560
Urbanisme, mise en valeur territoire	184 269
Loisirs et culture	382 928
Frais de financement, remboursement de capital, refinancement de prêt	93 297
Immobilisations	179 392
TOTAL DES DÉPENSES:	<u>3 289 884</u>
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	169 254
SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2012	<u>270 977</u>

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification a été effectuée par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette conformément aux normes généralement reconnues. À leur avis, les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2012 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

EXERCICE FINANCIER 2013

Pour l'année 2013, la municipalité a utilisé 41 857\$ du surplus accumulé pour acheter un camion GMC Sierra 2013 et utilisera d'ici la fin de l'année, 77 220\$ pour acheter le camion incendie auto-pompe présentement en location, pour économiser environ 100 000\$ à long terme. L'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2013 permet de constater que les revenus égaleront les dépenses.

Voirie: Au cours de l'année 2013, la municipalité a effectué des travaux de voirie sur le chemin Joseph-Saint-Amant avec l'aide d'une subvention au montant de 30 000 \$ de la MRC de Mékinac dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier. D'autres travaux, également subventionnés pour un montant de 30 000\$, seront faits sur le chemin du Tour-du-Lac-V'limeux en 2014. La subvention de 28 000\$ accordée en 2012 pour la réfection du débarcadère du Lac-du-Jésuite a également permis de terminer ces travaux au printemps 2013.

Madame Julie Boulet, députée de Laviolette, a accordé à notre municipalité une subvention de 25 000\$ pour la réfection de la route 352.

La Municipalité a aussi investi 71 500 \$ pour la réfection d'une partie du trottoir de la rue Saint-Jacques et, en plus, la municipalité a refait l'asphaltage sur diverses parties de rues.

Construction : Depuis le 1^{er} janvier 2013 jusqu'à ce jour, 303 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 6 834 174 \$ soit une augmentation en comparativement à l'année 2012 de 2,71% pour le nombre de permis émis et une augmentation de 169,5% de la valeur déclarée. Sur ce nombre, il y a 13 constructions soient : 7 résidences principales, 4 chalets, 1 institution publique et 1 commerce. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Telus Québec et de Bell Canada en vue de l'obtention de l'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières. Pour la téléphonie cellulaire, le gouvernement fédéral a demandé aux compagnies téléphoniques d'installer de nouvelles tours pour augmenter la réception des téléphones cellulaires dans notre région, mais rien n'a encore été fait.

Développement économique : Le conseil municipal a identifié 21 îlots déstructurés dans la municipalité où l'on pourrait permettre la construction de résidences dans la zone agricole et a déposé une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le cadre de l'article 59 de la loi afin d'obtenir l'autorisation de permettre la construction de

résidences sur ces îlots. La demande serait acceptée, mais l'autorisation finale n'a pas encore été émise par la CPTAQ.

D'autres terrains sont maintenant disponibles dans la rue Saint-Amand, suite aux travaux de réfection des conduites effectués en 2012. Une nouvelle rue sera également construite en 2014, la rue Pierre-Ayotte, et quelques terrains y sont disponibles. Le développement de la rue Charles-Audy se poursuit également.

Cette année, d'autres développements sur le plan économique ont eu lieu avec l'ouverture de quelques commerces dans notre localité. Massothérapie Danielle Lessard, Tacos El Sombrero et Débosselage Roger Charron se sont lancés en affaires, la Pharmacie Christine Béland s'est agrandie. Une coopérative jeunesse de service a également vu le jour, avec la collaboration de la municipalité, permettant ainsi d'offrir un emploi d'été à 9 jeunes, ainsi qu'à une animatrice. La fibre entrepreneuriale s'est également manifestée chez les plus jeunes puisque les élèves de 2^e année de l'école Masson ont monté un projet qui permettait de faire découvrir Sainte-Thècle à travers leurs yeux d'enfants et qui a été présenté à même le kiosque de la municipalité lors de l'Expo Mékinac et qui s'est valu un prix régional lors du Gala entrepreneurial devenant ainsi finaliste provinciale.

Revitalisation : La municipalité a continué ses projets de revitalisation de la municipalité avec le travail de la directrice des projets spéciaux, madame Julie Veillette. Une entente a été établie avec la Fabrique de Sainte-Thècle afin de revitaliser le devant de l'église et permettre la construction de stationnements sur la rue principale.

Dans le cadre d'un vaste projet avec la Fondation Rues Principales et grâce à un partenariat avec la SADC Vallée de la Batiscan, d'autres esquisses ont été confectionnées afin d'aider les commerçants situés sur les rues principales (la rue Saint-Jacques et la rue Notre-Dame) à améliorer leur devanture de magasin. La Boulangerie Germain a donc pu bénéficier d'une de ces esquisses et en a profité pour ajouter une halte-bouffe à ses services. Le restaurant Le Ranch a également reçu une esquisse et a commencé à effectuer ses rénovations.

De nouveaux modules de jeux ont été installés au Parc Saint-Jean-Optimiste, grâce aux spectacles bénéfiques du groupe Illusion – Hommage à Pink Floyd. La municipalité a aussi terminé la construction d'une surface de Dekhockey, grâce à 92 000\$ en don, en commandites et en aide financière (Pacte rural de la MRC de Mékinac, Caisse Populaire, Promotion Ste-Thècle, Boulangerie Germain, Meubles Jacob, Marché Bonichoix, Pierre Naud BMR et Club de golf Le Saint-Rémi – Omnium Roland Bédard). Cela aura coûté moins de 10 000\$ pour obtenir une surface de jeux qui a été utilisée par plus de 250 joueurs cet été et qui a créé un véritable engouement à la grandeur de la MRC de Mékinac. La municipalité a toujours l'intention de faire l'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan pour pouvoir développer un sentier de marche qui pourrait se rendre jusqu'à la rivière des Envies. La municipalité poursuit toujours ses actions afin d'embellir sa localité et la rendre plus accueillante.

Environnement : Le comité de protection des lacs, créé en 2010, continue toujours son travail de concert avec les associations de lacs afin de préserver la qualité de l'eau de nos lacs et rivières. Le rapport de caractérisation de la rive du Lac-Croche préparé par la SAMBBA à l'été 2012 a été soumis aux propriétaires cet automne et 16 permis ont été émis pour que les propriétaires puissent effectuer les travaux correctifs dans la rive afin de se conformer au règlement. 20 nouvelles installations septiques ont également été installées et 14 nouveaux puits d'eau potable

ont été construits. L'inspecteur en environnement et en bâtiment a continué sa vérification des installations septiques en zone riveraine et ce sont plus de 71% des fosses riveraines non-conformes qui ont été vérifiées depuis 2011, soit 14 % uniquement en 2013.

Sécurité incendie : La municipalité a embauché, en entente intermunicipale avec Lac-aux-Sables et Notre-Dame de Montauban, un directeur des incendies qui veille à ce que les exigences du schéma de couverture de risques incendies soient atteintes. Dans cette optique, un réservoir d'eau a été installé au nord du Lac-du-Jésuite, sur le chemin des Érables, afin d'avoir de l'eau en quantité suffisante si un incendie se déclarait dans ce secteur. Le service incendie a également continué les visites de prévention dans les résidences afin de diminuer les risques d'incendie.

Programme de revitalisation : Le programme de revitalisation de la Municipalité de Sainte-Thècle, adopté en 2004, est toujours en vigueur. C'est un règlement permettant un remboursement de taxes à tous propriétaires d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tous propriétaires d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans (d'un maximum de 5 000 \$ pour les 5 années) et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment. Cette année, ce sont 25 résidences dont les propriétaires ont pu bénéficier de ce remboursement de taxes.

Pour les constructions qui ne sont pas dans le périmètre urbain, la municipalité, en collaboration avec Promotion Ste-Thècle Inc a instauré un programme d'aide à la construction domiciliaire. Ce sont 22 autres propriétaires qui ont pu bénéficier de l'aide financière à la construction en 2013. Informez-vous au bureau municipal pour ce programme.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues. Les étapes préliminaires à la création de la rue Pierre-Ayotte ont été faites (arpentage, contrats notariés, etc.), la construction de la rue débutera au printemps 2014.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2013:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	12 584.16 \$	6 292.08 \$	18 876.24 \$
CONSEILLER	4 194.72 \$	2 097.36 \$	<u>6 292.08 \$</u>

TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS 56 629 \$.

LA MASSE SALARIALE DES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 530 500 \$.

En 2013, la municipalité a bénéficié des subventions salariales suivantes : Emploi Été Canada pour 1 emploi d'étudiant et Desjardins Jeunes au Travail pour 2 emplois d'étudiants.

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

	intérêts	capital
Remboursement en 2013		
Intérêt emprunt garage incendie	1 100 \$	2 700 \$
Intérêt camion et pépinière	3 500 \$	
Intérêt camion incendie	2 000 \$	
Intérêt emprunt monte-personne	2 100 \$	5 500 \$
Intérêt emprunt - CLE	3 500 \$	11 400 \$
Intérêt emprunt – aqueduc et réservoir	1 910 \$	21 520 \$
Intérêt rue Charles-Audy	2 600 \$	3 400 \$
Intérêt Achat terrain	3 500 \$	13 000 \$
Intérêt Camion de vidange	10 000 \$	20 700 \$
Intérêt emprunt – PADEM	7 200 \$	18 260 \$
Intérêt emprunt – PRECO	6 575 \$	30 308 \$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	31 000 \$	90 940 \$
Intérêt Gouv. Québec – SHQ	6 400 \$	9 700 \$
Intérêt Gouv. Québec – PRECO	22 285 \$	73 902 \$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	103 670 \$	301 330 \$

DETTE À LONG TERME AU 31 DECEMBRE 2013

Emprunt camion 10 roues et pépinière	172 600 \$
Emprunt camion incendie	97 100 \$
Emprunt garage incendie (casernes)	26 100 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)	52 800 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)	81 500 \$
Emprunt municipalité - aqueduc	27 569 \$
Emprunt rue Charles-Audy	59 090 \$
Achat de terrain	76 100 \$
Emprunt camion de vidange	197 200 \$
Emprunt PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie	173 389 \$
Emprunt PRECO rue Villeneuve	104 000 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)	<u>119 900 \$</u>
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:	1 187 348 \$
Dette à long terme à payer par le gouvernement	
du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)	597 700 \$
Société d'habitation du Québec (Les Suites du Manoir)	126 800 \$
MAMROT (PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie)	219 611 \$
MAMROT (PRECO rue Villeneuve)	<u>483 000 \$</u>
Total de la dette à long terme à payer par le gouvernement :	1 427 111 \$

Total de la dette à long terme

2 614 459 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016

Le rôle triennal indique une valeur imposable de 186 143 800 \$ pour l'année 2014.

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Camion auto-pompe incendie	250 000 \$
Réfection de trottoirs	50 000 \$
Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que la chaussée sur la rue Saint-Jean et Lacordaire	600 000 \$
Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que la chaussée sur la rue Masson.	1 300 000 \$

ORIENTATIONS POUR 2014

Pour les prochaines années, nous aurons à investir temps, argent et ressources de toutes sortes pour nous conformer à la politique en sécurité incendie. Une partie des travaux et achats a déjà été faite, il reste encore bien des choses à compléter.

De plus, en 2014, la priorité sera l'amélioration des chemins, rues et des trottoirs. La municipalité compte sur le programme Infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour refaire les rues Saint-Jean, Lacordaire, tel que suggéré dans le plan d'intervention de la municipalité.

La municipalité effectuera une étude de faisabilité cette année, pour le projet de skate-parc pour les jeunes de la municipalité, cette installation sportive étant de plus en plus en demande. Les familles étant de plus en plus nombreuses à Sainte-Thècle, comme le témoigne les inscriptions plus élevées à l'école primaire, nous devons nous efforcer de combler leurs besoins. Pour les plus âgés, la construction de 15 logements pour personnes âgées autonomes par la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle va bon train et elle sera prête pour l'habitation au cours de l'année 2014. Ces actions permettront de contrer l'exode des jeunes et tenir compte du vieillissement de la population.

Sur le plan économique, afin d'assurer l'avenir de la municipalité, nous continuerons de travailler avec la Fondation Rues Principales pour l'amélioration physique des bâtiments de la rue Saint-Jacques et pour se doter d'une image distinctive pour notre localité. Le réaménagement du devant de l'église sera au premier plan cette année.

De plus, des projets seront également à l'étude pour que l'achat local soit priorisé par toute la population pour favoriser l'essor économique des commerces et entreprises de Sainte-Thècle.

Alain Vallée, maire